

POSSIBLE or NOT ?

Actualisé le
02/02/2021

Sorties et voyages scolaires

Les sorties et voyages scolaires SANS HÉBERGEMENT sont autorisés sur le territoire national dans le strict respect des conditions sanitaires et de sécurité.

Sport

Suspension des activités physiques et sportives en espace clos.

Sauf motricité en école maternelle autorisée.

Couvre-feu

Je peux circuler avant 6h et après 18h pour mes trajets domicile/école et école/domicile.

Je dois être en possession de mon attestation professionnelle (reçue par mail).

Intervenants extérieurs

Possible dans le cadre d'un projet pédagogique et dans le strict respect du protocole sanitaire.

Réunions

Peuvent se tenir en présentiel :

Équipes Éducatives, Équipes de Suivi de Scolarisation, Conseils de Cycles et Conseils de Maîtres.

Les autres réunions regroupant plus de 6 personnes sont interdites en présentiel.

L'entrée des parents d'élèves est réduite au strict nécessaire. Privilégier les RDV en audio/visio-conférence.

Actions de formation

Sont suspendues jusqu'aux vacances d'hiver :

- le Plan Académique de Formation (DAFIP)
- les animations pédagogiques (circo) en présentiel
- les animations pédagogiques (circo) en distanciel dans la mesure du possible

En revanche, les visites de classes (et donc les constellations) sont maintenues.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter, nous saurons vous conseiller

34@se-uns-a.org - 04.67.64.54.47

D'après la FAQ COVID du 1er février 2021 du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports

La fiche opérationnelle de l'académie Aix-Marseille du 25 janvier 2021

